



Édito de

**Laura IBANEZ**

**Présidente du Conseil de la CPAM du Doubs**



Très attachée à l'institution Assurance Maladie et à la promotion de la santé, je tiens à remercier et à féliciter les équipes de la CPAM du Doubs, pour le travail accompli durant cette année 2023.

En tant que membres du Conseil, nous sommes les premiers témoins de leurs actions, de leur engagement constant au service de nos publics.

2023 a été marqué par la signature de notre Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), qui formalise les engagements de l'Assurance Maladie avec l'État et qui fixe les grandes orientations jusqu'en 2027.

Tout au long de cette année 2023, le Conseil s'est investi dans son rôle d'orientation, de suivi et d'évaluation avec pour objectif d'améliorer la qualité des services rendus à l'utilisateur, en toute équité de traitement. Il s'est attaché à maintenir une politique d'Action Sanitaire et Sociale adaptée au plus près des assurés, plus particulièrement des publics les plus fragiles.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité afin de découvrir les projets menés en 2023 tout aussi passionnants les uns que les autres.